

STAGE 6 MOIS ARCHE AGGLO EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES HABITATS ZONES HUMIDES ET PELOUSES SECHES

Contexte

ARCHE Agglo est une Communauté d'Agglomération, située en Drome-Ardèche, qui comprend 41 communes et 56 000 habitants. Ce sont 20 communes qui sont concernées par un plan de gestion en faveur de la préservation et de la valorisation des milieux naturels, dont la quasi-totalité se trouve sur des sites classés Espaces Naturels Sensibles (ENS) par les Départements. Le plus vaste, l'ENS des gorges du Doux Duzon Daronne (07), avec un périmètre de 2540 ha répartis sur 10 communes, a fait l'objet d'une cartographie complète des habitats en 2016 menée par le Conservatoire botanique national du Massif Central qui assure aujourd'hui un accompagnement technique à la gestion des zones à enjeux.

Les autres, d'une surface de 4 à 70 ha répartis chacun sur une commune, bénéficient de plans de gestion effectifs, plus ou moins vieillissants. Il convient aujourd'hui de parvenir à évaluer l'état de conservation de leurs habitats afin de dégager des mesures de gestion adaptées à ces milieux (zones humides, pelouses sèches) pour les années à venir.

Sites à l'étude

Zones humides

- ENS Etang du Mouchet à Chavannes (26)
- ENS Marais des Ulèzes à Saint-Donat-sur-l'Herbasse (26)
- ENS La Roselière à Larnage (26)
- ENS Bassin des Musards et Plaine Saint-Georges à La-Roche-de-Glun (26)
- Etang des Goules à Tournon-sur-Rhône (07)
- Lac des Pierrelles et forêts attenantes à Mauves (07)
- Lônes des Marettes à Glun (07)

Pelouses sèches

- ENS Massif de Pierre-Aiguille à Crozes-Hermitage (26)

Objectifs

L'objectif du stage est d'évaluer l'état de conservation des habitats des sites à l'étude afin de pouvoir dégager des mesures de gestion adaptées à court, moyen et long terme.

Missions

- effectuer une analyse bibliographique sur la notion de conservation des habitats naturels ;
- prendre connaissance du patrimoine naturel, des usages et des menaces des différents sites à l'étude à partir des données existantes et d'un important travail de terrain ;
- identifier et hiérarchiser les enjeux ;
- proposer une liste de critères permettant de définir, pour chaque site, un bon état de conservation des milieux et mettre en évidence des indicateurs à mesurer sur le terrain ;
- préconiser des mesures de gestion adaptées à court, moyen et long terme ;
- rédiger un rapport méthodologique ; communiquer sur cette méthode auprès des différents acteurs, via un article et/ou une réunion de restitution.

Profil du candidat

Niveau : bac + 3 à bac + 5

Domaines : formation en lien avec la biodiversité et la préservation des espaces naturels

Connaissances/Compétences

- bonnes connaissances naturalistes indispensables ;
- connaissances en écologie de la conservation ;
- connaissances sur la notion d'habitat et les typologies associées ;
- pratique du SIG ; et maîtrise des outils bureautiques (Excel, Powerpoint, Word) ;
- autonomie, rigueur scientifique, esprit de synthèse ;
- aptitudes sur le terrain ;
- bonne capacité rédactionnelle.

Permis B obligatoire

Conditions

Durée : 6 mois en 2019

Localisation : siège administratif d'ARCHE Agglo, 3 rue des Condamines 07300 Mauves

Rémunération : indemnité de stage selon la législation en vigueur, frais de déplacements remboursés selon barème officiel.

Encadrement

Pôle Environnement – ARCHE Agglo

Sophie FOROT, chargée de mission milieux et espaces naturels

Appuis techniques

Conservatoire d'Espaces Naturels Rhône-Alpes - Département de la Drôme

Recrutement

Le dossier de candidature est à envoyer par courriel avant le 04/03/2019 à :

Sophie FOROT : s.forot@archeagglo.fr

Ce dossier comprendra un curriculum vitae détaillé, une lettre de motivation et tous les travaux susceptibles d'éclairer le jury.

La sélection des dossiers sera suivie d'un entretien individuel.

Pour toute question, vous pouvez contacter Sophie FOROT par mail ou au 04 26 78 57 61.